

ANNEXE .DK - CONDITIONS PARTICULIÈRES POUR L'EXTENSION .DK

version n° 2.0 du 30 mai 2023

En complément du [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#) chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .DK supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans le [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#), notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .DK.1. Organisation du nommage

.DK est l'extension officielle du Danemark. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .DK :

- Registre ;
Punktum dk A/S : <https://punktum.dk/en>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

En tant que Registrar accrédité pour le .DK, Gandi a conclu un contrat d'accréditation avec le Registre .DK.

Article .DK.2. Politiques d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .DK, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .DK, définies par DK Hostmaster, consultables aux adresses suivantes :

- Conditions Générales :
<https://punktum.dk/en/articles/terms-and-procedures>
- Politique de sécurité :
<https://punktum.dk/en/security>
- Politique de confidentialité des données personnelles (Persondataloven) :
<https://punktum.dk/en/articles/privacy-policy>

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .DK. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Vous comme à Vous.

Article .DK.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/dk/info>

Les .DK sont ouverts à tous.

Enregistrement

Lors de Votre demande d'enregistrement sur Notre site, si Vous êtes une personne morale, veuillez indiquer :

- Votre numéro CVR pour les personnes au Danemark, ou
- Votre numéro de TVA pour les autres personnes.

Pour enregistrer un nom de domaine en .DK, Vous devez respecter les conditions suivantes :

- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .DK peut détruire Votre nom de domaine ;
- indiquer une adresse email non associée au nom de domaine demandé, il doit s'agir d'une adresse email valide, active et pérenne que Vous consultez régulièrement. Le Registre vérifie la validité de l'adresse email fournie et à défaut peut détruire Votre nom de domaine ;
- le Registre du .DK peut Vous demander des justificatifs prouvant

la licéité de l'enregistrement et de l'utilisation de Votre nom de domaine et/ou bloquer, suspendre, détruire Votre nom de domaine, ou l'assigner à un tiers, notamment, en cas de non respect des règles d'enregistrement et/ou de la législation applicable au Danemark, de risque de confusion avec l'identité, le nom de domaine, le site internet ou la marque d'un tiers, d'utilisation manifestement illicite, de phishing, de typosquatting, ou de violation répétée des règles de bonne conduite en matière de noms de domaine.

Gandi ne propose pas le service VID (Very Important Domain) du Registre.

Pré-requis techniques

Votre demande d'enregistrement doit spécifier au moins 2 serveurs de noms (DNS) approuvés par le Registre, Vous pouvez :

- indiquer les DNS de Gandi (approuvés par le Registre) ou,
- préalablement à Votre demande d'enregistrement, remplir la procédure d'approbation des DNS sur le site du Registre à l'adresse suivante :
<https://self-service.punktum.dk/>

Le Registre vérifie si les DNS spécifiés dans la demande d'enregistrement sont correctement configurés pour le nom de domaine, conformément aux standards « zonemaster_ » du Registre.

Si Vous souhaitez changer de DNS, ceux-ci devront également être approuvés par le Registre. Le Registre Vous envoie une demande de confirmation par email.

Le noms d'hôte d'un DNS ne doit pas être déclaré comme CNAME pour d'autres noms d'hôte.

Acceptation du contrat Registre

Afin de finaliser Votre enregistrement et que le nom de domaine soit enregistré, Vous devez conclure un contrat d'enregistrement directement avec le Registre.

Une fois Votre demande d'enregistrement envoyée, le Registre Vous fournira par email les instructions nécessaires. Vous devez accepter le contrat dans un délai de 4 jours, à défaut Votre demande d'enregistrement sera annulée.

Procédure de vérification

En application de la loi sur les noms de domaine (domæneloven) le Registre doit vérifier les données personnelles des contacts associés aux noms de domaine en .DK :
<https://self-service.punktum.dk/>

La procédure de vérification est effectuée directement par le Registre.

De plus le Registre peut procéder à des vérifications à tout moment pendant l'enregistrement de Votre nom de domaine et demander des documents justificatifs. Si les documents ne sont pas fournis dans le délai accordé, Votre nom de domaine sera détruit sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Procédure de vérification pour les contacts situés au

Danemark

La procédure de vérification est détaillée aux adresses suivantes :

- Procédure applicable aux nouveaux titulaires : <https://punktum.dk/en/articles/procedure-for-checking-contact-information-and-identity-of-a-new-registrant-resident>
- Procédure applicable aux titulaires existants : <https://punktum.dk/en/articles/procedure-for-checking-contact-information-and-identity-of-an-existing-registrant-0>

Le Registre vérifie Vos nom (nom/prénom ou nom de la personne morale) et adresse avec les informations présentes dans le registre d'état civil du Danemark (CPR-register) pour les personnes physiques ou dans le registre central des personnes morales du Danemark (CVR-register) pour les personnes morales.

Afin de procéder à la vérification, Vous devez Vous connecter à l'[interface du Registre](#) avec Votre NemID et entrer Votre numéro CPR ou CVR. Si Vous ne disposez pas de NemID et que Vous vivez au Danemark, veuillez contacter le [service clients du Registre](#).

Tant que la procédure de vérification n'est pas complétée, le nom de domaine restera inactif. Vous avez toute la durée d'enregistrement de Votre nom de domaine (soit 1 an) pour compléter la procédure de vérification, à défaut le nom de domaine sera détruit par le Registre sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi »

Procédure de vérification pour les contacts situés en dehors du Danemark

La procédure de vérification est détaillée aux adresses suivantes :

- Procédure applicable aux nouveaux titulaires : https://www.dk-hostmaster.dk/sites/default/files/2021-09/procedure_for_checking_contact_information_and_identity_of_a_new_registrant_resident_outside_denmark_en.pdf
- Procédure applicable aux titulaires existants : <https://punktum.dk/en/articles/procedure-for-checking-contact-information-and-identity-of-an-existing-registrant-0>

Le Registre peut Vous demander de fournir des documents justifiant de Votre identité et adresse. Dans ce cas le Registre Vous contactera par email avec instructions nécessaires. Les documents doivent être fournis en danois ou anglais.

Si Vous ne fournissez pas les documents requis dans un délai de 30 jours, le Registre procédera à la destruction de Votre nom de domaine sans indemnité ni remboursement et sera de nouveau disponible à l'enregistrement suivant la règle du « premier arrivé, premier servi ».

Contact facturation

Vous acceptez expressément, par le présent contrat, que Gandi se place en contact facturation de Votre nom de domaine au Registre lors de l'enregistrement et tout au long de son enregistrement chez Gandi.

Vous pouvez, à tout moment, demander à être indiqué comme contact facturation au Registre ou choisir un autre contact facturation, en contactant Notre service client. En cas de changement de contact facturation, Gandi ne sera plus en mesure de gérer Votre nom de domaine qui sera relâché au Registre auprès duquel Vous devrez gérer Votre nom de domaine directement.

Modifications des informations relatives aux contacts

La mise à jour des informations d'un contact associé à un nom de domaine en .DK via Votre interface Gandi n'est pas répercutée automatiquement au Registre du .DK et ne peut pas être effectuée

par Gandi. En application des règles relatives aux .DK, pour être effective au Registre, **la mise à jour doit être effectuée par Vous via l'[interface du Registre](#).**

Remboursement

En tout état de cause, Vous ne pourrez prétendre à aucun remboursement si Votre nom de domaine est détruit par le Registre.

Article .DK.4. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 an, pour éviter la destruction d'un nom de domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **au moins 26 jours avant la date d'Expiration.**

Article .DK.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/dk>

Les noms de domaine « premium » sont soumis à des tarifs spécifiques tels qu'affichés sur Notre interface lors de Votre commande.

Pour les demandes effectuées en pré-enregistrement, si le nom de domaine que Vous avez pré-enregistré correspond à un nom de domaine « premium » que Gandi n'était pas en mesure de détecter lors de Votre commande, Votre demande sera placée en « erreur » et Vous serez notifié par e-mail. Vous aurez alors la possibilité soit de payer les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium » afin de valider Votre demande d'enregistrement soit d'annuler Votre demande. Étant précisé qu'à défaut d'avoir contacté Notre service clients et payé les frais supplémentaires applicables aux noms de domaine « premium », Votre demande d'enregistrement ne sera pas envoyée au Registre.

Article .DK.6. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Les données personnelles protégées peuvent être divulguées par le Registre du .DK, sur demande avec un intérêt légal démontré (ex: en cas de procédure alternative de résolution des litiges ...):

- Procédure de divulgation :

<https://punktum.dk/en/articles/release-of-data>

Le Registre du .DK est tenu de transmettre les données personnelles collectées à une institution dépositaire désignée pour une période indéterminée.

Article .DK.7. Règlement des litiges

Le Registre du .DK a mis en place une procédure de résolution des litiges (« Complaint Board ») spécifique pour les noms de domaine en .DK, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve :

- Explications :

<https://punktum.dk/en/guidelines-and-complaints>

- Règles et organisme régulateur :

<https://www.domaeneklager.dk>

Le Registre du .DK a également mis en place une procédure de suspension dans certains cas d'utilisation manifestement illicite :

<https://punktum.dk/en/guidelines-and-complaints>

Article .DK.8. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface et est soumise à Votre validation par email.

Avant toute demande, assurez-Vous que Votre nom de domaine **n'expire pas dans moins d'1 mois.**

Selon les règles techniques du Registre, il n'est pas possible de verrouiller un nom de domaine en .DK contre les transferts.

Le transfert d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .DK.9. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'initie en ligne depuis l'interface du Registre, la procédure est détaillée à l'adresse suivante :

<https://self-service.punktum.dk/>.

Le nouveau titulaire devra accepter le changement de propriétaire et payer les frais correspondant directement auprès du Registre.

Une fois que le titulaire a été effectivement changé au Registre, veuillez contacter Notre service client afin de mettre à jour Notre base de données interne.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .DK ne modifie pas la date d'expiration du nom de domaine.

Article .DK.10. Processus de destruction

25 jours avant la date d'Expiration, Gandi relâche le nom de

domaine en gestion directe au Registre et tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont alors désactivés. Vous pourrez toujours procéder au renouvellement tardif du nom de domaine pendant au moins 25 jours au tarif normal, en contactant Notre service client.

Ensuite le nom de domaine peut être restauré pendant une période supplémentaire de 3 mois à un tarif plus élevé, en contactant Notre service client.

Si le nom de domaine n'est ni renouvelé ni restauré pendant ces périodes, il sera détruit par le Registre, et deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

Article .DK.11. Droit de rétractation

En application de la loi danoise sur les contrats des consommateurs (forbrugeraftaleloven), Vous reconnaissez qu'en effectuant une demande d'enregistrement d'un nom de domaine en .DK Vous renoncez à Votre droit de rétractation.

-fin de l'annexe .DK-